

Questions orales

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le député demande si nous avons invité nos amis ou non. Si elle a des amis, l'honorable représentante doit savoir qu'il n'est pas nécessaire de les inviter pour qu'ils viennent la voir. Nous sommes toujours heureux de les recevoir quand ils nous rendent visite inopinément.

Des voix: Bravo!

M. Lamontagne: Pour ce qui est de la question comme telle, à propos de la visite à Vancouver du porte-avions *U.S.S. Ranger*, je ne puis répondre à cela parce qu'il serait hors de propos d'expliquer toute la politique de défense des pays membres de l'OTAN, qui collaborent afin de dissuader l'ennemi et d'éviter la guerre par les meilleurs moyens. Si le député veut bien venir à mon bureau, je vais tenter de lui expliquer tout cela.

M. Nowlan: Entre amis.

* * *

LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON**LE FINANCEMENT DU PROJET PAR LES ÉTATS-UNIS**

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a une semaine jeudi dernier, le comité des subsides du Sénat américain a approuvé l'octroi de crédits additionnels de quatre millions de dollars pour le projet Garrison. Cela survient à la suite d'une déclaration du secrétaire de l'Intérieur des États-Unis selon laquelle il approuve entièrement le projet Garrison. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement du Canada demandera qu'on lui garantisse que le financement additionnel ne sera pas consacré à des éléments du projet qui nuiraient aux eaux manitobaines ni ne signifie un engagement quelconque à l'exécution du projet dans son entier?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je remercie le député d'avoir soulevé de nouveau cette importante question. C'en est une qui préoccupe considérablement le gouvernement et dont j'ai souvent discuté avec mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

On a déjà parlé à la Chambre de la prétendue déclaration du secrétaire américain. Nous avons appris par son cabinet qu'il n'avait pas fait de telle déclaration au cours de sa visite dans cette région contiguë des États-Unis et qu'un journal avait probablement créé cette impression en publiant de façon irréflectée une manchette qui n'était même pas étayée dans l'article en question. La décision du comité sénatorial des États-Unis nous préoccupe évidemment. Nous lui avons déjà fait des instances et, depuis, nous avons discuté de l'affaire avec le gouvernement américain.

Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'il ne s'agit encore que de la décision d'un comité et non du Sénat tout entier, et que certains problèmes juridiques pourraient bien devoir être réglés avant que le bill des subsides ne soit acceptable.

En outre, la mesure législative telle qu'elle est à l'heure actuelle stipule que cet argent ne doit pas servir à des travaux de construction qui causeraient le moindre tort au Canada. C'est évidemment là l'assurance que nous recherchons. C'est l'assurance que le gouvernement américain nous a réitérée pas plus tard que la semaine dernière.

* * *

RADIO-CANADA**LA PARTICIPATION DE JOUEURS DE CORNEMUSE CANADIENS AU CARROUSEL INTERNATIONAL D'ÉDIMBOURG**

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre comptable à la Chambre de Radio-Canada. Le ministre est peut-être au courant du fait que le Canada a été à l'honneur cet été au carrousel international d'Édimbourg qui avait adopté comme thème: «Canadiana». Un contingent canadien de plus d'une centaine de joueurs de cornemuse et de tambour ainsi que de danseurs de toutes les régions du Canada a participé à la parade et le Canada peut être fier de l'excellente performance de ses participants.

Des voix: Bravo!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Nous en avons eu la preuve dans une émission de télévision qui a été diffusée partout au Royaume-Uni et sur le continent, en direct et en reprise.

Mme le Président: A l'ordre. Il n'est vraiment pas raisonnable de faire précéder la question d'un aussi long préambule.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, il ne devait pas être au courant et il fallait expliquer le contexte.

Est-ce que le ministre pourrait se renseigner sur les raisons pour lesquelles Radio-Canada a refusé de diffuser cette émission de télévision, même si elle a été offerte à la société et même si cette émission est maintenant diffusée partout aux États-Unis et dans les pays du Commonwealth?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Oui, madame le Président.

ON DEMANDE QUE L'ÉMISSION SOIT DIFFUSÉE AU CANADA

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, au moins le ministre vient d'apprendre quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre pourrait peut-être s'enquérir en même temps si les téléspectateurs canadiens auront un jour l'occasion de voir ce merveilleux spectacle d'artistes canadiens dans un décor à l'étranger. En bref, c'était de la bonne publicité pour le Canada et je ne vois pas pourquoi les Canadiens ne pourrait pas le voir.